Image not found or type unknown

Délit en territoire espagnole.

Par **Vassard**, le **05/05/2013** à **19:10**

Bonjour, il y a 10 ans j'ai essayé de faire passer dans ma voiture un garçon clandestin. A la frontière espagnole j'ai été attrapé et jugé a une amende, a une saisie de ma voiture et a un an d'emprisonnement ferme. Une fois après avoir été jugé, j'ai été relâche, je suis entré en France et je ne suis jamais retourné en Espagne. Au jour d'aujourd'hui je n'ai pas connaissance de ma situation judiciaire en Espagne. Je voudrais savoir ce que je risque si je retourne sur le territoire espagnole sachant que dix années se sont écoulé. Merci pour vos réponses.

PS: Je suis de nationalité Française.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés